

Réservé à l'INPI

<p>REMISE DES PIÈCES :</p> <p>DATE</p> <p>LIEU</p> <p>N° DE GESTION</p>	<p><b>1</b> NOM ET ADRESSE DE L'OPPOSANT OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE</p> <p>■</p> <p>■</p>
<p><b>Confirmation d'une opposition par télécopie</b></p> <p><input type="checkbox"/></p>	
<p><b>2 DEMANDE D'ENREGISTREMENT CONTESTÉE</b></p>	<p><b>Cochez l'une des deux cases suivantes</b></p>
<p><b>Marque française</b></p> <p><input type="checkbox"/></p>	
N° du BOPI de publication	
Date de dépôt	_____
N° national	
Priorité revendiquée ( <i>le cas échéant</i> )	Pays : _____ Date _____
<p><b>Marque internationale ayant effet en France</b></p> <p><input type="checkbox"/></p>	
N° de la gazette OMPI de publication	
Date d'enregistrement international	_____
N° d'enregistrement international	
Priorité revendiquée ( <i>le cas échéant</i> )	Pays : _____ Date _____
<p><b>3 MARQUE ANTÉRIEURE INVOQUÉE</b></p>	
<p><b>Marque française</b></p> <p><input type="checkbox"/></p>	
Date de dépôt	_____
N° national	
Priorité revendiquée ( <i>le cas échéant</i> )	Pays : _____ Date _____
<p><b>Si la marque a été déposée avant le 28/12/1991, indiquez le n° d'enregistrement</b></p>	N° d'enregistrement :
<p><b>Si la marque a fait l'objet d'un renouvellement après le 28/12/1991</b></p>	Date de publication au BOPI _____ ou date de dépôt de la déclaration _____
<p><b>Marque internationale</b></p> <p><input type="checkbox"/></p>	
Date d'enregistrement international	_____
N° d'enregistrement international et/ou du dernier renouvellement	
Priorité revendiquée ( <i>le cas échéant</i> )	Pays : _____ Date _____
Date d'inscription au registre international de l'extension à la France de cet enregistrement ( <i>le cas échéant</i> )	_____



# MARQUE DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE

OPPOSITION À ENREGISTREMENT

## ANNEXE I/3

Cet imprimé est à dactylographier en noir.

### EXPOSÉ DES MOYENS TIRÉS DE LA COMPARAISON DES PRODUITS ET SERVICES

#### A - INDIQUEZ SI L'OPPOSITION EST FORMÉE :

- POUR L'INTÉGRALITÉ des produits et services désignés dans la demande d'enregistrement à laquelle il est fait opposition, ou
- POUR UNE PARTIE SEULEMENT de ces produits et services. Dans ce cas, les identifier.

#### B - PRÉCISEZ S'IL S'AGIT DE PRODUITS ET SERVICES :

- IDENTIQUES : le cas échéant, mettre en évidence cette identité.
- SIMILAIRES : dans ce cas, justifier qu'il existe une similarité dont peut résulter un risque de confusion dans l'esprit du public

# MARQUE DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE

OPPOSITION À ENREGISTREMENT

## ANNEXE 2/3

Cet imprimé est à dactylographier en noir.

### EXPOSÉ DES MOYENS TIRÉS DE LA COMPARAISON DES SIGNES

**INDIQUEZ SI LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT À LAQUELLE IL EST FAIT OPPOSITION CONSTITUE :**

LA REPRODUCTION A L'IDENTIQUE DE LA MARQUE

L'IMITATION DE LA MARQUE

Précisez les points de ressemblance et la nature de cette dernière (par exemple, **visuelle, graphique, phonétique, intellectuelle** ou **autre**). Expliquez en quoi il peut en résulter un **risque de confusion** dans l'esprit du public

**En cas d'insuffisance de place, poursuivre sur une page blanche et cocher la case ci-après**

# MARQUE DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE

OPPOSITION À ENREGISTREMENT

## ANNEXE 3/3

Cet imprimé est à dactylographier en noir.

## SYNTHÈSE DES MOYENS

Lorsque, dans un cas particulier, l'opposant considère que la comparaison des deux marques en présence telle qu'elle résulte des annexes 1 et 2 ne rend pas entièrement compte de l'atteinte à la marque qu'il allègue, il peut présenter une synthèse de son argumentation.



# PIÈCES PRODUITES À L'APPUI DE L'OPPOSITION

## En 2 exemplaires

- |  |                |
|--|----------------|
| <input type="checkbox"/> le présent acte d'opposition  | 2 pages        |
| <input type="checkbox"/> l'exposé des moyens tirés de la comparaison des produits et services ( Annexe 1 ) | ..... page (s) |
| <input type="checkbox"/> l'exposé des moyens tirés de la comparaison des signes ( Annexe 2 )               | ..... page (s) |
| <input type="checkbox"/> le cas échéant, la synthèse des moyens invoqués ( Annexe 3 )                      | ..... page (s) |
|  | <hr/>          |
|  | ..... pages    |

- la copie de la publication de la demande d'enregistrement ou de l'enregistrement international contesté
- la copie de la marque antérieure dans son dernier état (1) mettant en évidence, l'incidence d'une renonciation, limitation ou cession partielle sur la portée des droits de l'opposant

ou  si la marque antérieure est une marque non déposée mais notoire, les pièces établissant l'existence de cette marque ainsi que sa notoriété et en définissant la portée

## En 1 exemplaire :

- la justification du paiement de la redevance d'opposition
- s'il a été constitué un mandataire, le pouvoir (2) ou, en cas de pouvoir permanent, la copie de ce dernier rappelant son numéro d'enregistrement à l'INPI

(1) - Pour les marques françaises déposées antérieurement au 28 décembre 1991 : copie de la publication du dernier enregistrement ou, à défaut d'enregistrement, copie de la demande.

- Pour les marques françaises déposées postérieurement au 28 décembre 1991: copie de la publication de la demande ou, si cette dernière a été modifiée en cours de procédure, la copie de publication de l'enregistrement.

- Pour les marques internationales : copie de la publication de l'enregistrement et le cas échéant de l'extension territoriale à la France ou du dernier renouvellement (ou de la nouvelle publication effectuée à l'occasion de l'inscription d'une cession partielle).

- Pour les marques communautaires : copie de la publication de l'enregistrement et, le cas échéant, de la publication effectuée à l'occasion de l'inscription d'un transfert.

Ces documents peuvent être remplacés pour les marques françaises par un certificat d'identité ou une copie du certificat d'enregistrement, pour les marques internationales par un extrait du registre international des marques et pour les marques communautaires par un extrait du registre communautaire des marques.

(2) - Le pouvoir peut être fourni dans un délai d'un mois.